

- Mettre sur pied des structures de travail et des systèmes de transitique mieux adaptés et conformes aux initiatives du gouvernement en matière de valorisation du travail et d'habilitation.

Avantages prévus. Le Plan de perfectionnement de la technologie du Bureau des passeports devrait favoriser l'efficacité et simplifier le travail, uniformiser l'exploitation des divers bureaux, informatiser l'analyse statistique et le contrôle de la qualité, réduire les possibilités d'erreur, et accroître le degré de sécurité de la délivrance, du repérage et de la vérification des passeports.

Tous ces avantages rehausseront considérablement le rôle et l'image du Bureau des passeports, et permettront à ce dernier de participer davantage à la réalisation des objectifs de la politique gouvernementale et aussi de répondre à la hausse prévue de la demande.

Activités pour 1993-1994. Au début de l'exercice financier, nous publierons une demande de propositions afin de choisir un intégrateur de systèmes/partenaire devant réaliser le projet du début à la fin. Pour choisir ce partenaire de l'industrie, nous aurons recours au processus commun d'acquisition récemment établi par ASC. Le fournisseur choisi participera pleinement à l'analyse, la conception et la mise en application du système, devenant essentiellement un membre de l'équipe professionnelle élargie chargée du projet de perfectionnement de la technologie.

Le projet sera exécuté en quatre phases :

- définition du projet et des besoins des usagers;
- recherche et élaboration d'autres systèmes possibles;
- installation et évaluation d'un projet pilote;
- mise en oeuvre opérationnelle intégrale.

Au cours de l'année qui vient, nous terminerons la première phase et commencerons le travail de la deuxième.

La phase de définition du projet et des besoins des usagers comprendra une étude des opérations du Bureau des passeports, la rédaction subséquente d'un énoncé des besoins des usagers à l'égard du nouveau système, et la préparation d'un plan détaillé d'élaboration et de mise en application. Au cours de cette phase, on évaluera également les technologies que l'on pourrait utiliser pour l'impression d'images graphiques sur l'étiquette du passeport et pour imprimer une carte-portefeuille correspondante, si cette dernière devient autorisée.

Pendant la phase de recherche et d'élaboration, on effectuera la recherche technique, la conception, l'établissement des spécifications et l'élaboration d'un prototype complet de tous les systèmes possibles choisis. La solution retenue comprendra les aspects importants du balayage de la documentation, de la numérisation des graphiques, du stockage et de l'extraction, et un remaniement efficace de tout le processus afin de tirer le plus grand parti possible de ces technologies. Les interfaces entre la banque de données du Registre central et le système seront aussi un élément fondamental du projet.

Ressources nécessaires : L'importance des ressources financières requises pour 1993-1994 dépend largement de l'ampleur des travaux sur lesquels les associés commerciaux et le négociateur du contrat se seront entendus. L'équipe du projet de perfectionnement de la technologie du Bureau des passeports comptera 6 ou 7 spécialistes du traitement électronique des données, des systèmes ergonomiques, des communications et des opérations.

3.4 Examen des opérations de gestion

Contexte. Le Plan d'examen de la gestion a été proposé en 1992-1993 afin d'améliorer le service et la productivité du Bureau des passeports. Le plan se compose de deux projets distincts : le Projet d'examen des opérations et le Projet d'examen de l'affectation des ressources.

Le projet d'examen des opérations consiste à définir des méthodes de production améliorées, de les normaliser et de les appliquer. De son